OHDEL
Oser pour changer

RAPPORT ANNUEL 2024 DE L'ORGANISATION HUMANITAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL (OHDEL)

Rapport produit par la coordination nationale

Adresse : Rue 6699 Boulevard président N'Garta Tombalbaye, Quartier N'djari, 8éme arrondissement, en face du commissariat centrale N° 2 de N'Djamena Tchad

Téléphone +235 66 60 88 88/ 99 85 71 71

Email : coordination.nationale@ohdel.org

Site web : https://www.ohdel.org

Février 2025

Table des matières

I. **Mot d'Introduction du Coordinateur National** 5

II. Présentation de l'OHDEL 7

2.1. Vision, Mission et Devise 7

2.2. Domaines d'Intervention 7

2.3. **Structure organisationnelle** (schéma de gouvernance, équipe dirigeante) 8

2.4. **Zones d'intervention** (carte des provinces couvertes) 8

2.5. Ce que nous avons accompli en 2024 8

III. Contexte et Enjeux 2024 9

3.1. Synthèse des Défis Humanitaires et Socio-Économiques au Tchad en 2024 9

3.2. Contexte Politique, Climatique et Sécuritaire en 2024 10

3.2.1. Contexte Politique et Gouvernance 10

3.2.2. Facteurs Climatiques et Dégradation de l'Environnement 10

3.2.3. Situation Sécuritaire et Défis Humanitaires 10

3.2.4. Adaptation des Interventions de l'OHDEL 11

3.2.5. Alignement avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) 11

2.2.5.1. ODD 2 : Faim Zéro – Sécurité Alimentaire et Nutrition 11

2.2.5.2. ODD 6 : Eau Propre et Assainissement 11

2.2.5.3. ODD 13 : Lutte contre le Changement Climatique 12

2.2.5.4. ODD 16 : Paix, Justice et Institutions Efficaces 12

2.2.5.5. ODD 17 : Partenariats pour la Réalisation des Objectifs 12

IV. Réalisations et Impact des Activités 12

4.1. Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 12

4.1.1. **Assistance Alimentaire et Nutritionnelle** 13

4.1.2. Appui à la Production Agricole et Maraîchère 13

4.2. Gestion des Ressources Pastorales et Résilience Climatique 13

4.2.1. Aménagement des Infrastructures Pastorales 14

4.2.2. Formation et Gouvernance Locale 14

4.3. Eau, Hygiène et Assainissement (WASH) 14

4.4. Gouvernance et Gestion des Conflits 14

V. Financement et Gestion des Ressources en 2024 15

5.1. Sources de Financement 15

5.2. Contributions des bailleurs de fonds et partenaires 15
5.3. Fonds propres et donations 15
5.4. Utilisation des Ressources 15
5.4.1. Budget détaillé et allocation par programme 15
5.4.2. Transparence financière et audits réalisés 16
5.5. Défis et Perspectives Financières 16
5.5.1. Contraintes budgétaires rencontrées 16
5.5.2. Stratégies d'optimisation des ressources 16
VI. Partenariats et Collaborations 16
6.1. Liste des Partenaires Clés 16
6.1.1. Partenaires institutionnels et agences des Nations Unies 17
6.1.2. Partenaires techniques et ONG internationales 17
6.1.3. Réseaux et plateformes de coordination 17
6.1.3.1. Participation aux plateformes nationales et provinciales 17
6.1.3.2. Membre des groupes de travail sectoriels et techniques 17
6.1.3.3. Engagement dans des initiatives spécialisées 18
6.2. Renforcement des Alliances Stratégiques 18
6.2.1. Expansion des Financements et Nouveaux Accords 18
6.2.2. Synergies et Coordination avec les Institutions Étatiques 19
6.2.3. Engagement dans la Gouvernance Humanitaire 19
VII. Témoignages et Études de Cas 19
7.1. Récits de Bénéficiaires et Impact des Actions 19
7.1.1. **Témoignage d'un bénéficiaire d'une distribution alimentaire et monétaire dans la province du Ouaddaï** : 19
7.1.2. **Témoignage sur le processus de distribution et les défis du ciblage** : 19
7.2. Études de Cas Illustrant les Succès et les Défis 20
7.2.1. L'impact des Transferts Monétaires sur la Résilience des Ménages 20
7.2.2. L'Assistance Nutritionnelle et l'Insuffisance des Intrants Agricoles 20
VIII. Perspectives et Priorités pour 2025 21
8.1. Objectifs Stratégiques 21
8.2. Nouvelles Initiatives et Projets en Cours de Développement 21
8.2.1. Expansion des Projets en Cours 21

8.2.2. Nouveaux Projets Développés pour 2025 22
8.3. Recommandations pour une Meilleure Efficacité..... 22
8.3.1. Optimisation des Mécanismes de Financement et Gestion des Ressources 22
8.3.2. Amélioration de l'Impact des Projets sur le Terrain..... 22
8.3.3. Renforcement des Capacités Institutionnelles et des Partenariats . 22
IX. ANNEXES QUELQUES PHOTOS DE REALISATION 23

I. Mot d'Introduction du Coordinateur National

Chers partenaires, collaborateurs et amis de l'OHDEL,

L'année 2024 a été marquée par des défis sans précédent, mais aussi par des réalisations significatives qui témoignent de notre engagement collectif et de la résilience des communautés que nous accompagnons. Dans un contexte humanitaire et socio-économique complexe, l'OHDEL a su mobiliser son expertise, ses ressources et ses partenaires pour répondre aux besoins urgents des populations vulnérables du Tchad. Grâce à une approche intégrée et participative, nous avons renforcé notre impact dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la protection sociale, de l'accès à l'eau et à l'assainissement, ainsi que du renforcement des moyens de subsistance des ménages ruraux.

En 2024, nos partenariats stratégiques avec des acteurs de premier plan tels que le PAM, l'UNHCR, la Banque Mondiale, Concern Worldwide, Action Contre la Faim et International Medical Corps, nous ont permis de déployer des interventions adaptées aux besoins spécifiques des populations. L'expansion de notre collaboration avec le ministère de la Femme et de l'Enfance a également consolidé notre engagement en faveur de l'égalité des genres et de la protection des plus vulnérables. Ces alliances ont été essentielles pour garantir la continuité de nos actions dans un environnement marqué par des crises climatiques, des tensions sociopolitiques et des pressions économiques croissantes.

Toutefois, nous avons également dû faire face à des défis majeurs. Les retards dans l'acheminement de l'aide alimentaire et des intrants agricoles, les contraintes budgétaires liées au préfinancement des activités, ainsi que les difficultés d'accès à certaines zones ont nécessité des adaptations rapides de nos stratégies opérationnelles. Malgré ces obstacles, nous avons pu assurer une distribution efficace de l'aide humanitaire, renforcer les capacités des communautés et mettre en œuvre des projets structurants en faveur de la résilience locale et du développement durable.

Alors que nous entamons l'année 2025, de nouvelles opportunités s'ouvrent à nous. L'extension du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-2-TD) jusqu'en 2027, le lancement du Projet d'Autonomisation des Réfugiés et des Communautés Hôtes (HAGUINA) avec le PAM, ainsi que notre nouveau partenariat avec l'UNHCR (2025-2028) marquent une étape décisive dans notre engagement à renforcer la résilience économique, la protection sociale et l'accès aux services de base des populations vulnérables. Nous continuerons à innover et à renforcer nos mécanismes de gouvernance et de gestion des ressources pour optimiser notre impact et assurer une réponse humanitaire et de développement plus efficace.

Nous ne saurions atteindre ces résultats sans l'appui et l'orientation précieuse de nos partenaires institutionnels et techniques. Nous adressons nos sincères remerciements à OCHA, qui joue un rôle essentiel dans la coordination humanitaire au Tchad, ainsi

qu’aux Comités Provinciaux d’Action CPA, aux clusters sectoriels et aux groupes de travail techniques, qui facilitent une meilleure planification et harmonisation des interventions. Leur engagement et leur expertise permettent de renforcer la cohérence et l’efficacité des réponses humanitaires et de développement dans un contexte de plus en plus complexe.

Enfin, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l’ensemble de nos partenaires financiers et techniques, aux autorités locales et nationales, ainsi qu’à nos équipes sur le terrain. Votre engagement, votre confiance et votre détermination sont le moteur de notre action. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir plus résilient et inclusif pour les communautés vulnérables du Tchad.

Mouyadine Mahamat Sabour

Coordinateur National, OHDEL

II. Présentation de l'OHDEL

L'Organisation Humanitaire pour le Développement Local (OHDEL) est une ONG nationale tchadienne, officiellement reconnue en 2014 et devenue ONG nationale en 2016. Elle œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables à travers des actions de développement durable et d'autonomisation communautaire. Son engagement repose sur une approche participative et inclusive, visant à répondre aux défis majeurs de la pauvreté, de la résilience climatique et du développement local.

2.1. Vision, Mission et Devise

- **Vision :** Contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) en apportant des solutions aux défis de l'extrême pauvreté et des inégalités ;
- **Mission :** Promouvoir le bien-être des populations vulnérables en intervenant dans des domaines clés tels que la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation, la santé, la protection des enfants et le développement économique ;
- **Devise :** *« Oser pour changer »*, illustrant son engagement à entreprendre des actions audacieuses et innovantes pour impacter durablement les communautés.

2.2. Domaines d'Intervention

L'OHDEL met en œuvre des programmes à fort impact dans plusieurs secteurs :

- **Sécurité Alimentaire et moyen d'existence** : Soutien aux agriculteurs et éleveurs, distribution d'intrants agricoles, renforcement des capacités locales et appui aux activités génératrices de revenue
- **Environnement** : Récupération des terres dégradées, reboisement et aménagement des infrastructures rurales.
- **Eau, Hygiène et Assainissement (WASH) :** Accès à l'eau potable, promotion de l'hygiène et infrastructures sanitaires.
- **Santé et Nutrition** : Formation des agents de santé communautaire, suivi de la malnutrition et distribution de compléments alimentaires.
  Éducation : Formation des enseignants, soutien aux écoles communautaires et appui aux associations de parents d'élèves.
  Protection Sociale : Suivi des enfants vulnérables, appui aux réfugiés et aux personnes déplacées, promotion de l'égalité des genres et lutte contre les violences basées sur le genre.

2.3. **Structure organisationnelle** (schéma de gouvernance, équipe dirigeante)

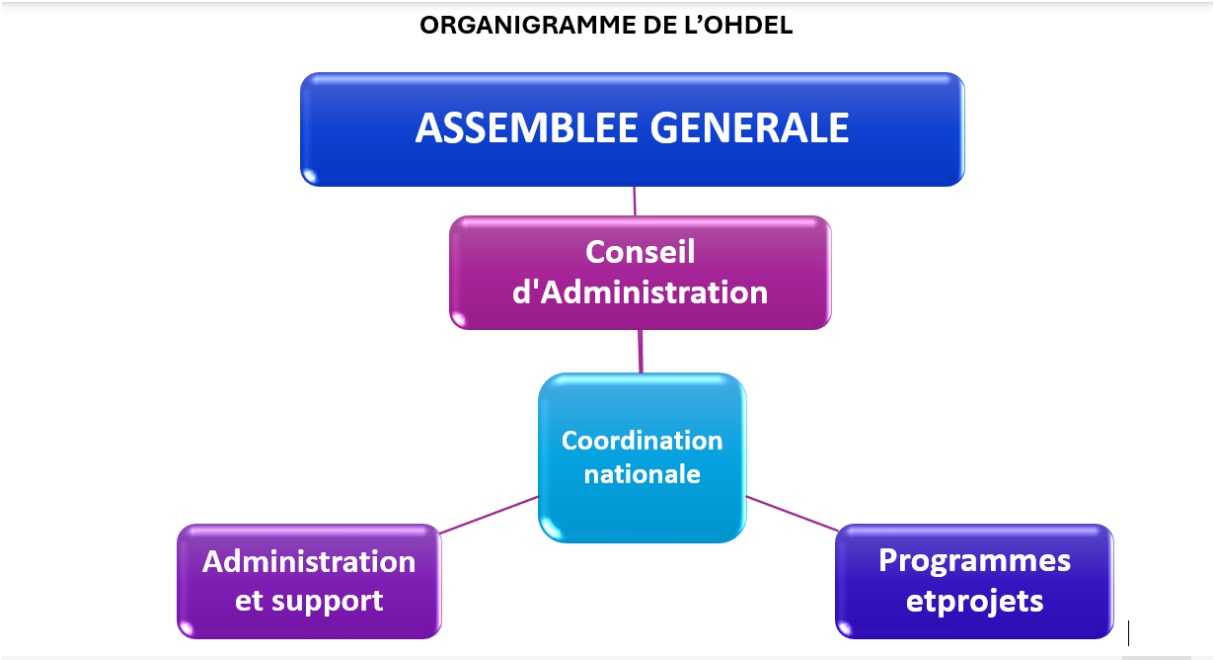

2.4. **Zones d'intervention** (carte des provinces couvertes)

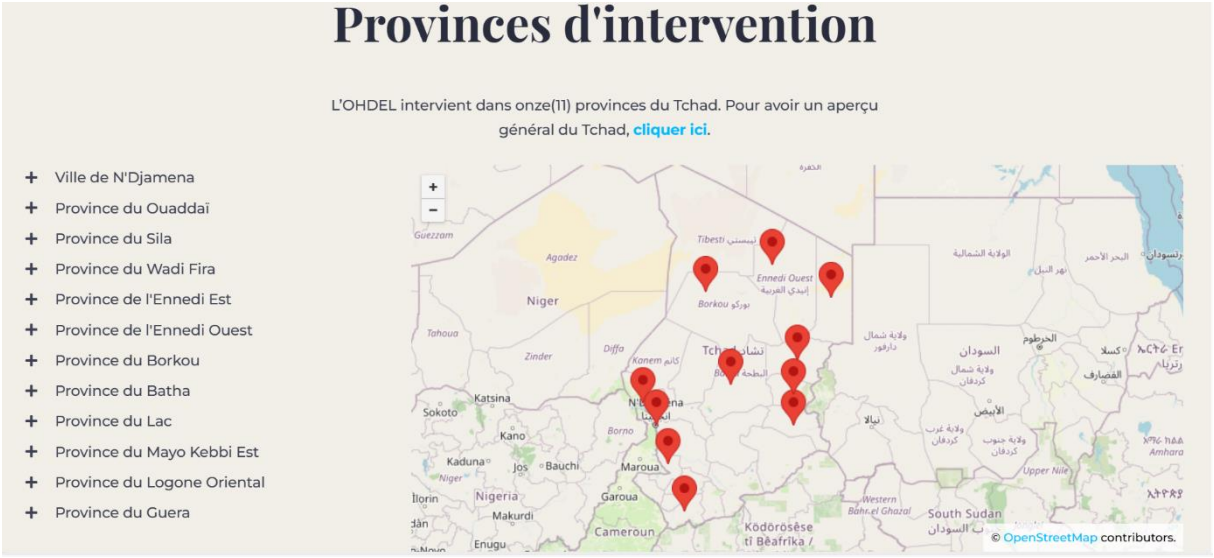

2.5. **Ce que nous avons accompli en 2024**

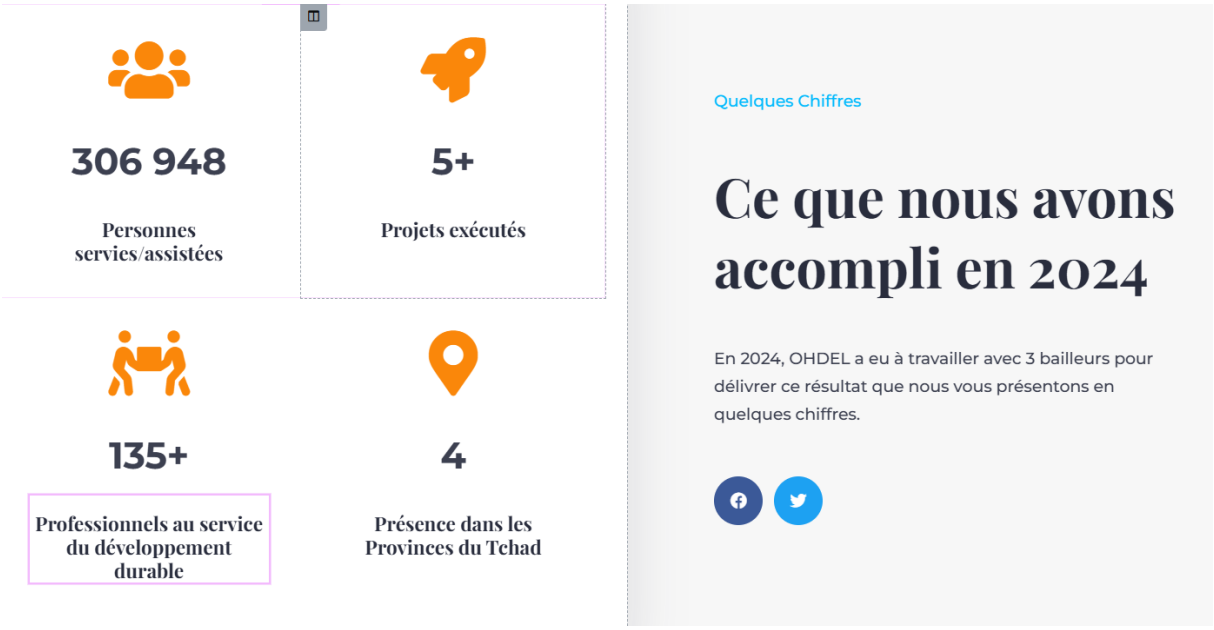

III. Contexte et Enjeux 2024

3.1. Synthèse des Défis Humanitaires et Socio-Économiques au Tchad en 2024

En 2024, le Tchad fait face à une insécurité alimentaire persistante, exacerbée par des chocs climatiques et des tensions sociopolitiques. Environ 2,3 millions de personnes sont en insécurité alimentaire sévère, principalement en raison de sécheresses, d'inondations récurrentes et de la flambée des prix des denrées alimentaires. La malnutrition aiguë reste une menace majeure, touchant plus de 400 000 enfants de moins de cinq ans, alors que la capacité des ménages à produire et stocker des vivres demeure limitée. Par ailleurs, la dépendance accrue à l'aide humanitaire met en lumière la nécessité d'actions plus durables pour renforcer la résilience des communautés vulnérables.

La situation humanitaire est aggravée par l'afflux massif de réfugiés soudanais**,** avec plus de 600 000 personnes déplacées dans l'Est du pays, entraînant une pression considérable sur les infrastructures locales et les ressources naturelles. À cela s'ajoutent les conflits intercommunautaires, souvent liés à l'accès aux terres agricoles et aux couloirs de transhumance, qui continuent de fragiliser la cohésion sociale. L'instabilité dans certaines zones frontalières rend aussi difficile l'acheminement de l'aide humanitaire, compromettant la réponse aux besoins des populations affectées.

Sur le plan économique, l'inflation galopante (+12 % par rapport à 2023) et la forte dépendance aux revenus pétroliers impactent négativement le pouvoir d'achat des ménages. La précarité des jeunes, combinée à un accès limité aux financements et aux opportunités d'emploi, pousse une partie de la population à l'exode rural ou à des activités informelles peu durables. La vulnérabilité des systèmes de production

agricole et pastorale est également renforcée par le changement climatique, qui accélère la désertification et réduit les rendements agricoles.

Enfin, les défis structurels en matière de santé et d'éducation freinent le développement du pays. L'insuffisance des infrastructures sanitaires, le manque de personnel médical qualifié et la recrudescence des maladies hydriques affectent les conditions de vie des populations rurales. De même, le taux élevé d'abandon scolaire, particulièrement chez les filles, reflète les difficultés économiques et les pressions socioculturelles qui entravent l'accès à une éducation de qualité. Pour répondre efficacement à ces défis, des actions concertées et des investissements durables sont nécessaires afin de renforcer la résilience des communautés, d'améliorer la gouvernance locale et de favoriser un développement plus inclusif.

3.2. Contexte Politique, Climatique et Sécuritaire en 2024

3.2.1. Contexte Politique et Gouvernance

L'année 2024 est marquée par un environnement politique fragile, avec des défis liés à la gouvernance, à la transition démocratique et à la stabilité institutionnelle. Bien que le Tchad ait engagé des réformes politiques pour renforcer la participation citoyenne et la décentralisation, la situation reste tendue dans certaines régions, notamment en raison des revendications sociales, de la contestation électorale et des tensions communautaires. Cette instabilité affecte la mise en œuvre des projets humanitaires et de développement, en limitant parfois l'accès à certaines zones d'intervention et en ralentissant les processus administratifs nécessaires aux opérations de l'OHDEL.

3.2.2. Facteurs Climatiques et Dégradation de l'Environnement

Le changement climatique constitue un défi majeur pour les populations rurales du Tchad. En 2024, le pays subit une variabilité climatique accrue, avec des périodes de sécheresse prolongées, suivies d'inondations dévastatrices qui endommagent les infrastructures, détruisent les récoltes et augmentent l'insécurité alimentaire. La désertification progresse, réduisant les terres cultivables et exacerbant les tensions entre agriculteurs et éleveurs pour l'accès aux ressources naturelles. Cette situation affecte directement les actions de l'OHDEL, qui doit adapter ses interventions pour renforcer la résilience agricole, améliorer l'accès à l'eau et promouvoir des pratiques agroécologiques durables.

3.2.3. Situation Sécuritaire et Défis Humanitaires

Le contexte sécuritaire reste préoccupant, en particulier dans l'Est et le Nord du pays, où les conflits intercommunautaires et les tensions transfrontalières ont connu une intensification en 2024. L'afflux de réfugiés soudanais (plus de 600 000 personnes) fuyant les violences au Darfour exerce une pression croissante sur les infrastructures locales et crée des risques de tensions avec les communautés hôtes. Par ailleurs, la présence de groupes armés dans certaines zones frontalières rend l'accès

humanitaire difficile, retardant la mise en œuvre des programmes d'assistance et nécessitant une coordination renforcée avec les autorités locales et les forces de sécurité. L'OHDEL doit ainsi adapter ses stratégies opérationnelles, en intégrant des mécanismes de gestion des conflits et en renforçant son engagement avec les leaders communautaires pour favoriser le dialogue et la cohésion sociale.

3.2.4. Adaptation des Interventions de l'OHDEL

Face à ces défis, l'OHDEL a mis en place des stratégies d'adaptation pour garantir l'efficacité de ses interventions. Cela inclut le renforcement des collaborations avec les autorités locales et les partenaires internationaux, l'adoption de solutions innovantes en matière de résilience climatique et l'intégration de la dimension sécuritaire dans la planification des actions sur le terrain. L'organisation met également l'accent sur la sensibilisation des communautés, la formation des acteurs locaux et la diversification des sources de financement pour assurer une réponse plus efficace et durable aux crises multiples qui impactent ses zones d'intervention

3.2.5. Alignement avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les interventions de l'OHDEL en 2024 sont étroitement alignées avec plusieurs **Objectifs de Développement Durable (ODD)** définis par l'ONU, en mettant l'accent sur la **réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'accès aux services de base et la promotion d'une résilience durable**. À travers ses programmes d'assistance humanitaire et de développement local, l'OHDEL contribue activement à plusieurs objectifs prioritaires pour répondre aux défis socio-économiques et environnementaux du Tchad.

2.2.5.1. ODD 2 : Faim Zéro – Sécurité Alimentaire et Nutrition

L'OHDEL joue un rôle clé dans la réduction de l'insécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition des populations vulnérables. En 2024, grâce aux projets de distributions alimentaires, de transferts monétaires et de soutien aux activités agricoles, plus de 160 000 ménages ont bénéficié d'une assistance leur permettant de garantir leurs besoins nutritionnels. L'OHDEL a également renforcé la résilience des producteurs agricoles et éleveurs en favorisant des pratiques durables et en assurant la distribution de semences et d'intrants agricoles. L'objectif est d'augmenter la production locale et de réduire la dépendance à l'aide alimentaire.

2.2.5.2. ODD 6 : Eau Propre et Assainissement

L'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires est une priorité pour améliorer la santé et les conditions de vie des communautés. En 2024, l'OHDEL a contribué à la construction de puits maraîchers, de forages pastoraux et d'infrastructures d'approvisionnement en eau dans plusieurs régions vulnérables. Des campagnes de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement ont également été menées pour réduire les maladies hydriques et améliorer les conditions sanitaires, en particulier dans les zones d'accueil des réfugiés et des déplacés.

2.2.5.3. ODD 13 : Lutte contre le Changement Climatique

Face aux défis climatiques croissants, l'OHDEL intègre dans ses programmes des stratégies d'adaptation au changement climatique. L'OHDEL met en place des actions visant à restaurer les parcours pastoraux dégradés, à protéger les terres agricoles contre la désertification et à sensibiliser les communautés aux bonnes pratiques environnementales. En 2024, plus de 80 000 hectares de terres dégradées ont été identifiés pour des projets de restauration écologique. L'OHDEL encourage également l'adoption de techniques agricoles résilientes pour garantir une production durable face aux aléas climatiques.

2.2.5.4. ODD 16 : Paix, Justice et Institutions Efficaces

Dans un contexte de tensions intercommunautaires et de conflits liés aux ressources naturelles, l'OHDEL œuvre pour la prévention des conflits et le renforcement de la gouvernance locale. L'OHDEL a initié plusieurs concertations locales entre agriculteurs et éleveurs, et a soutenu la mise en place de mécanismes de règlement des conflits autour des couloirs de transhumance. L'OHDEL accompagne également les autorités locales dans la mise en place de cadres de dialogue, favorisant ainsi une gestion inclusive et équitable des ressources.

2.2.5.5. ODD 17 : Partenariats pour la Réalisation des Objectifs

L'OHDEL collabore avec de nombreux partenaires institutionnels et techniques, notamment les agences des Nations Unies (PAM, UNHCR), les bailleurs de fonds (USAID, Banque mondiale) et les organisations locales. En 2024, l'organisation a également renforcé ses alliances avec des ONG internationales majeures, dont **Concern Worldwide, International Medical Corps (IMC) et Action contre la Faim (ACF)**. Une due diligence approfondie a été menée, avec des résultats satisfaisants, ouvrant ainsi la voie à une collaboration formelle pour la mise en œuvre de projets en 2025.

Par ailleurs, dans le cadre de son engagement en faveur des droits des femmes et des enfants, l'OHDEL a signé une convention de collaboration avec le ministère de la Femme et de l'Enfance. Cet accord vise à renforcer les initiatives en faveur de l'autonomisation des femmes, la protection des enfants et la lutte contre les violences basées sur le Genre. Grâce à ces partenariats stratégiques, l'OHDEL renforce son impact et sa capacité d'intervention en alignant ses actions avec les priorités nationales et internationales du développement durable

IV. Réalisations et Impact des Activités

4.1. Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

En 2024, l'OHDEL a mis en œuvre plusieurs programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle en partenariat avec le PAM et l'USAID pour atténuer l'impact de l'insécurité alimentaire et renforcer la résilience des populations vulnérables.

4.1.1. Assistance Alimentaire et Nutritionnelle

- 131 712 bénéficiaires ont reçu une assistance alimentaire en vivres dans le département de Kimiti (province du Sila), avec une couverture nutritionnelle spécifique pour 2 426 enfants (6-23 mois) et 3 495 femmes enceintes et allaitantes (FEFA).
- Dans les départements de Ouara et Abougoudam (province du Ouaddaï), 168 084 personnes vulnérables ont bénéficié d'un programme de cash transfert et de suppléments nutritionnels, représentant 98 % des objectifs initiaux.
- 4 034 016 000 XAF distribués via les transferts monétaires, permettant aux ménages ciblés de répondre à leurs besoins alimentaires et essentiels.
- 116 746 kg de semences et 13 736 outils agricoles fournis pour renforcer la résilience des ménages agricoles.
- Problèmes rencontrés : inaccessibilité de certaines zones en saison des pluies, erreurs de ciblage et manque de disponibilité des stocks nutritionnels, nécessitant un renforcement de la logistique et du suivi des bénéficiaires.

4.1.2. Appui à la Production Agricole et Maraîchère

- USAID et PAM ont soutenu plus de 1 192 ménages en leur fournissant des ressources pour la production maraîchère, la réhabilitation des terres agricoles et la mise en place d'infrastructures d'irrigation.
- 10 000 mètres linéaires de cordons pierreux installés à Kibéché pour lutter contre l'érosion et améliorer la fertilité des sols.
- 50 hectares de terres cultivées à Djabal et Gouroukoun, avec 30 000 plants fruitiers et forestiers produits et plantés.
- Aménagement de deux sites maraîchers de 10 hectares, dont 5 ha à Gouroukoun et 5 ha à Ganachour, renforçant ainsi la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages ruraux.
- Construction d'un magasin communautaire à Gouroukoun, permettant le stockage sécurisé des produits agricoles et maraîchers et facilitant l'accès au marché des producteurs locaux.
- Construction et réhabilitation de deux seuils d'épandage à Ganachour, favorisant la rétention d'eau pour la régénération des terres agricoles et pastorales.
- Récupération des terres par les techniques de demi-lunes agricoles, diguettes filtrantes et tranchées, permettant une meilleure gestion de l'eau et l'amélioration de la productivité des terres cultivables.

4.2. Gestion des Ressources Pastorales et Résilience Climatique

L'OHDEL a mis en œuvre le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-2-TD) dans les provinces du Ouaddaï, Sila et Guéra, contribuant ainsi à l'amélioration de la résilience des éleveurs et des communautés rurales.

4.2.1. Aménagement des Infrastructures Pastorales

- 15 parcs de vaccination construits pour améliorer la couverture vaccinale du bétail et réduire la vulnérabilité sanitaire du cheptel.
- 100 km de couloirs de transhumance balisés dans la province du Sila, garantissant une meilleure cohabitation entre éleveurs et agriculteurs.
- 80 700 hectares de parcours dégradés identifiés pour la restauration des pâturages, permettant d'améliorer l'accès aux ressources pour les éleveurs.
- Concertations locales avec 80 participants (autorités administratives, leaders communautaires, éleveurs et agriculteurs) pour planifier la gestion durable des ressources pastorales et agricoles.

4.2.2. Formation et Gouvernance Locale

- 247 bénéficiaires formés en éducation financière et entrepreneuriat, avec un accès facilité à des financements pour des Activités Génératrices de Revenus (AGR).
- 90 promoteurs sensibilisés sur les financements des chaînes de valeur, renforçant leur autonomie économique et leur insertion dans le marché local.
- Ateliers de clarification et de sélection des sous-projets financés, permettant aux jeunes et aux groupements agricoles d'accéder à des opportunités de financement et d'accompagnement technique.

4.3. Eau, Hygiène et Assainissement (WASH)

- Construction de 05 puits maraîchers et 02 forages pastoraux à Gouroukoun et Ganachour, garantissant un accès durable à l'eau potable pour les ménages et les éleveurs.
- Sensibilisation communautaire sur les bonnes pratiques d'hygiène et la gestion de l'eau, réduisant ainsi les risques de maladies hydriques et améliorant les conditions sanitaires des populations vulnérables.

4.4. Gouvernance et Gestion des Conflits

- Mission du Comité Mixte de Règlement des Conflits éleveurs-agriculteurs pour l'identification et le balisage des couloirs de transhumance, contribuant ainsi à réduire les tensions et à favoriser la cohabitation pacifique.
- Atelier sur la vulgarisation de la Charte Pastorale du Département de Kimiti, réunissant 60 participants issus des communautés locales, des autorités administratives et des organisations humanitaires.
- Formation de 311 bénéficiaires en gestion des conflits, gouvernance pastorale et accès aux financements, renforçant les capacités des acteurs locaux dans la résolution pacifique des conflits liés aux ressources naturelles.

V. Financement et Gestion des Ressources en 2024

5.1. Sources de Financement

En 2024, l'OHDEL a enregistré une **croissance exceptionnelle des financements**, atteignant **1 225 639 912 FCFA**, soit une augmentation de **574 % par rapport à 2023**. Cette dynamique témoigne de la **confiance renouvelée des partenaires historiques** et de l'expansion des collaborations avec de nouveaux bailleurs de fonds.

5.2. Contributions des bailleurs de fonds et partenaires

Les principales sources de financement de l'OHDEL en 2024 incluent :

- Programme Alimentaire Mondial (PAM) – financement de plusieurs projets d'assistance alimentaire, nutritionnelle et de résilience, représentant 70 % du budget total.
- Banque Mondiale (à travers le ministère de l'Élevage) – financement du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-2-TD) dans les provinces du Ouaddaï, Guéra et Sila.
- Nouveau partenariat avec l'UNHCR, signé en décembre 2024, pour la mise en œuvre d'actions en faveur de l'autonomisation économique des réfugiés et communautés hôtes (budget semestriel de 307 419 840 FCFA pour 2025).

5.3. Fonds propres et donations

Bien que l'OHDEL s'appuie principalement sur des financements externes, elle a également mobilisé des ressources propres et des donations privées pour renforcer la mise en œuvre de ses programmes. L'OHDE a notamment bénéficié de dons en nature et de contributions locales, bien que leur part dans le financement total reste marginale
.

5.4. Utilisation des Ressources

En 2024, l'OHDEL a exécuté **903 637 355 FCFA** en dépenses, avec une répartition budgétaire équilibrée et axée sur l'impact terrain.

5.4.1. Budget détaillé et allocation par programme

Les fonds ont été répartis comme suit :

- **58 % (520 932 232 FCFA)** alloués aux programmes humanitaires et de développement, notamment les projets de sécurité alimentaire, résilience pastorale et autonomisation des communautés.
- **30 % (271 470 000 FCFA)** dédiés aux salaires et charges du personnel, en lien avec l'expansion des opérations et le recrutement de 135 nouveaux professionnels.
- **7 % (59 280 600 FCFA)** consacrés aux fournitures et équipements logistiques.
- **6 % (51 944 523 FCFA)** alloués aux frais administratifs, témoignant d'une gestion financière efficace et maîtrisée.

5.4.2. Transparence financière et audits réalisés

L'OHDEL a mis en place un audit interne rigoureux, réalisé par **SECA SARL**, qui a confirmé la régularité des comptes et la conformité des dépenses. Le taux d'exécution budgétaire de **97,13 %** démontre une gestion optimale des ressources et une forte capacitée d'absorption des financements. L'audit a néanmoins souligné un déficit temporaire de trésorerie de 12,3 millions FCFA, causé par le préfinancement de certaines activités, nécessitant un renforcement du suivi financier et des flux de trésorerie.

5.5. Défis et Perspectives Financières

5.5.1. Contraintes budgétaires rencontrées

Malgré l'augmentation des financements, l'OHDEL a fait face à plusieurs défis :

- **Gestion de la trésorerie** : Le préfinancement de certaines activités a entraîné un déficit temporaire, appelant une meilleure coordination avec les bailleurs pour éviter les retards dans les décaissements.
- **Hausse des coûts opérationnels** : L'expansion des projets a entraîné une augmentation des dépenses logistiques et administratives, notamment en raison des difficultés d'accès aux zones d'intervention et de la fluctuation des prix des fournitures.
- **Inflation et approvisionnements** : La hausse des prix des biens et services a impacté la mise en œuvre des projets, nécessitant des ajustements budgétaires et une gestion plus stricte des coûts.

5.5.2. Stratégies d'optimisation des ressources

Pour répondre à ces défis, l'OHDEL prévoit plusieurs actions en 2025 :

- **Diversification des financements** : Poursuite et renforcement des partenariats avec **le PAM, la Banque Mondiale et l'UNHCR**, ainsi que l'exploration de **nouvelles opportunités avec Concern Worldwide et d'autres bailleurs**.
- **Optimisation de la gestion budgétaire** : Mise en place de mécanismes améliorés de suivi des flux de trésorerie et de contrôle budgétaire, afin d'anticiper les besoins de financement et d'éviter les déficits temporaires.
- **Renforcement de l'efficacité logistique** : Développement d'une stratégie d'achat et de transport plus efficace, afin de réduire les coûts liés aux approvisionnements et à la distribution des ressources.

VI. Partenariats et Collaborations

6.1. Liste des Partenaires Clés

L'OHDEL a consolidé et élargi ses partenariats en 2024, collaborant avec divers acteurs institutionnels, organisations humanitaires et agences des Nations Unies. Ces alliances ont permis de renforcer la mise en œuvre des programmes d'assistance humanitaire, de développement durable et de résilience communautaire.

6.1.1. Partenaires institutionnels et agences des Nations Unies

- **Programme Alimentaire Mondial (PAM)** : Principal partenaire technique et financier, soutenant les interventions en sécurité alimentaire, assistance nutritionnelle et autonomisation des communautés.
- **Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)** : Nouveau partenariat signé en décembre 2024 pour la protection et l'autonomisation économique des réfugiés et des communautés hôtes.
- **Banque Mondiale** : Financement du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-2-TD**)**, mis en œuvre à travers le ministère de l'Élevage et de la Production Animale.
- **Ministère de la Femme et de l'Enfance** : Signature d'une convention de collaboration en 2024 pour le renforcement des initiatives en faveur des femmes et des enfants.

6.1.2. Partenaires techniques et ONG internationales

- **Concern Worldwide, International Medical Corps (IMC) et Action contre la Faim (ACF)** : Une due diligence satisfaisante a abouti à la préparation d'une collaboration formelle pour 2025 sur des projets de sécurité alimentaire, nutrition, santé communautaire et paix et cohabitation pacifique.

6.1.3. Réseaux et plateformes de coordination

L'OHDEL joue un rôle actif dans les mécanismes de coordination humanitaire et de développement au Tchad, en participant à plusieurs groupes de travail techniques et forums de concertation aux niveaux national, provincial et local. Cette implication permet à l'organisation de renforcer la synergie avec les acteurs humanitaires, d'optimiser la mise en œuvre de ses interventions et de contribuer à l'amélioration des stratégies de réponse aux crises.

6.1.3.1. Participation aux plateformes nationales et provinciales

- **Réunions de coordination humanitaire (OCHA)** : L'OHDEL participe régulièrement aux réunions de coordination nationale et régionale pilotées par OCHA, y compris celles organisées à l'Est du Tchad, où elle joue un rôle clé dans la coordination locale des interventions humanitaires.
- **Comités provinciaux de coordination** : L'OHDEL est un acteur clé dans les réunions organisées par les comités provinciaux des provinces du Ouaddaï, du Sila et du Guéra, garantissant ainsi une meilleure coordination des actions entre les acteurs humanitaires, les autorités locales et les communautés bénéficiaires.

6.1.3.2. Membre des groupes de travail sectoriels et techniques

- **Cluster Sécurité Alimentaire** : Piloté par le PAM et la FAO, ce cadre vise à renforcer la gestion des crises alimentaires et le soutien aux populations vulnérables.

- **Cluster Nutrition** : Piloté par l'UNICEF et le PAM, l'OHDEL y contribue à travers ses interventions de lutte contre la malnutrition et de prévention nutritionnelle.
- **Cluster Eau, Hygiène et Assainissement (WASH)** : Coordination avec l'UNICEF et d'autres ONG pour améliorer l'accès à l'eau potable, la promotion de l'hygiène et l'assainissement communautaire.
- **Groupe de travail technique sur le transfert monétaire et la sécurité alimentaire** : L'OHDEL participe activement aux discussions sur les stratégies de transfert monétaire, garantissant une meilleure accessibilité aux ressources financières pour les ménages vulnérables.

6.1.3.3. Engagement dans des initiatives spécialisées

- **Comités provinciaux de présélection des sous-projets Chaines de Valeurs Bétail et Activités Génératrices de Revenus (AGR)** : L'OHDEL est membre de ces comités dans les provinces du Ouaddaï, du Sila et du Guéra, participant ainsi à l'évaluation et à la sélection des projets économiques soutenus par les partenaires financiers.
- **Réseau de prévention contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA)** : Actif dans l'Est du Tchad, l'OHDEL s'engage dans ce groupe de travail dédié à la protection des populations vulnérables contre toute forme d'abus et d'exploitation dans les contextes humanitaires.
- **Forum des ONG nationales** : Plateforme d'échange sur les défis, opportunités et stratégies de plaidoyer des organisations humanitaires au Tchad, facilitant ainsi la mise en réseau des acteurs et le partage des bonnes pratiques.

Grâce à cette implication dans des réseaux de coordination et des groupes de travail multisectoriels, l'OHDEL renforce son efficacité opérationnelle et son alignement avec les politiques humanitaires nationales et internationales.

6.2. Renforcement des Alliances Stratégiques

En 2024, l'OHDEL a mis en place plusieurs stratégies pour renforcer et diversifier ses collaborations, en mettant l'accent sur la pérennisation des financements et l'optimisation des synergies entre partenaires.

6.2.1. Expansion des Financements et Nouveaux Accords

- **Signature du premier accord avec l'UNHCR** en décembre 2024 pour la mise en œuvre d'un programme d'autonomisation économique et d'inclusion financière des réfugiés, avec un budget semestriel de 307 419 840 FCFA à partir de 2025.
- **Renforcement des relations avec la Banque Mondiale**, à travers l'extension du **Projet PRAPS-2-TD jusqu'en 2027**, garantissant un soutien à long terme pour les éleveurs et communautés pastorales.
- **Discussions avancées avec Concern Worldwide** pour intégrer l'OHDEL dans un programme multisectoriel en sécurité alimentaire et nutrition dès 2025.

6.2.2. Synergies et Coordination avec les Institutions Étatiques

- Renforcement des relations avec le ministère de la Femme et de l'Enfance, visant à améliorer l'accès aux services de protection sociale et d'inclusion économique des femmes.
- **Collaboration avec les autorités locales et les leaders communautaires** pour la mise en place de mécanismes de gestion des conflits intercommunautaires et de gouvernance pastorale dans le cadre du PRAPS-2-TD.

6.2.3. Engagement dans la Gouvernance Humanitaire

- Participation active aux clusters humanitaires pour assurer une meilleure coordination des interventions dans les zones affectées par l'insécurité alimentaire et les déplacements de populations.
- Plaidoyer pour l'amélioration des mécanismes de financement des ONG locales, en renforçant les capacités de l'OHDEL à accéder aux financements directs des bailleurs internationaux.

VII. Témoignages et Études de Cas

7.1. Récits de Bénéficiaires et Impact des Actions

L'un des principaux indicateurs de succès des interventions de l'OHDEL en 2024 est l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires, notamment en matière de sécurité alimentaire, nutrition et autonomisation économique.

7.1.1. **Témoignage d'un bénéficiaire d'une distribution alimentaire et monétaire dans la province du Ouaddaï** :

*« Nous sommes vraiment satisfaits de cet appui du PAM, de l'État tchadien et de l'ONG OHDEL. Ils nous ont distribué de l'argent (**144 000 FCFA par ménages ciblée**), ainsi que des semoules **(6 sachets par enfant de 6 à 23 mois, ainsi qu'aux femmes enceintes et allaitantes)**. Leur aide nous a énormément soutenus pour subvenir à nos besoins. Toutefois, la quantité de semences était insuffisante et leur livraison a été retardée (août). »*

Ce témoignage met en évidence l'efficacité de l'assistance humanitaire fournie, mais aussi les défis logistiques et d'approvisionnement rencontrés dans certaines distributions.

7.1.2. **Témoignage sur le processus de distribution et les défis du ciblage** :

« Concernant la distribution, nous n'avons pas eu de problème. L'équipe de distribution vérifie les cartes d'identification, et si ton nom figure sur la liste, tu reçois ton dû et une carte token avec ta photo pour la prochaine distribution. Mais notre plus grand problème est que plusieurs personnes possèdent des cartes et ont été enregistrées, mais lors du jour de la distribution, leurs noms ne figurent plus sur les listes. »

Ce témoignage illustre la transparence et l'organisation efficace des distributions, tout en soulevant des problèmes de gestion des listes de bénéficiaires, qui nécessitent une meilleure synchronisation des bases de données et un suivi plus rigoureux.

7.2. Études de Cas Illustrant les Succès et les Défis

7.2.1. L'impact des Transferts Monétaires sur la Résilience des Ménages

Dans le cadre du programme d'assistance saisonnière 2024 mis en œuvre dans les départements de Ouara et Abougoudam (province du Ouaddaï**)**, l'OHDEL et le PAM ont soutenu **28 014 ménages vulnérables** à travers des transferts monétaires directs. Ce dispositif a offert aux bénéficiaires la possibilité de choisir librement l'utilisation de leur aide financière, favorisant ainsi une plus grande autonomie dans la gestion de leurs besoins quotidiens. La majorité des ménages ont alloué ces fonds à l'achat de denrées alimentaires, garantissant ainsi une consommation adéquate tout au long de la **saison de soudure**, période critique marquée par une insécurité alimentaire accrue. En parallèle, certains bénéficiaires ont utilisé l'aide reçue pour investir dans des activités génératrices de revenus (AGR), notamment **l'**achat de petits bétails ou l'ouverture de petits commerces, leur permettant d'accroître leur résilience économique.

Toutefois, le programme a rencontré des difficultés liées aux retards dans le décaissement des fonds, ce qui a affecté la capacité des ménages à anticiper et planifier leurs dépenses essentielles**.** Ce défi a mis en évidence la nécessité d'une meilleure planification des paiements et d'une coordination renforcée avec les prestataires de services financiers, afin d'assurer une disponibilité plus rapide des ressources pour les bénéficiaires et d'éviter les interruptions dans leur chaîne d'approvisionnement alimentaire.

7.2.2. L'Assistance Nutritionnelle et l'Insuffisance des Intrants Agricoles

Dans le département de Kimiti (province du Sila)**,** l'OHDEL, en partenariat avec le PAM, a mis en place un programme **d'**assistance alimentaire et nutritionnelle ciblant les femmes enceintes, allaitantes et les enfants de 6 à 23 mois**.** Ce programme visait à réduire les risques de malnutrition en distribuant des suppléments nutritionnels (CSB++) spécialement formulés pour combler les carences alimentaires des groupes les plus vulnérables. En complément de cette intervention, des semences et des outils agricoles ont été fournis aux ménages vulnérables, avec pour objectif de favoriser l'autosuffisance alimentaire et la résilience agricole.

Si l'impact de cette assistance nutritionnelle a été largement positif, avec une nette amélioration de l'état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes/allaitantes, ainsi qu'une satisfaction générale sur la transparence et l'organisation du processus de distribution**,** certains défis logistiques ont entravé l'efficacité du programme. En effet, plusieurs bénéficiaires ont signalé une quantité insuffisante de semences reçues, ainsi qu'un retard dans leur distribution (août), période tardive par rapport au calendrier agricole optimal. Ce décalage a limité la capacité des ménages à tirer pleinement profit des intrants fournis et à assurer une récolte optimale.

Cette expérience a souligné l'importance d'une planification plus rigoureuse de l'approvisionnement en intrants agricoles, afin de garantir que les bénéficiaires reçoivent les semences avant le début de la saison culturale. Une meilleure synchronisation avec le cycle agricole local et une coordination accrue avec les fournisseurs et autorités locales permettraient d'optimiser les futures interventions en matière de sécurité alimentaire et de développement agricole**.**

VIII. Perspectives et Priorités pour 2025

L'année 2025 marque une phase de consolidation et d'expansion stratégique pour l'OHDEL, avec des opportunités de renforcement institutionnel et d'impact terrain. Grâce à ses partenariats renforcés avec le PAM, l'UNHCR, Concern Worldwide, la Banque Mondiale et d'autres bailleurs, l'OHDEL se positionne comme un **acteur clé du développement local et de la résilience des communautés vulnérables au Tchad**.

8.1. Objectifs Stratégiques

En s'appuyant sur son Plan Stratégique 2021-2025, l'OHDEL poursuit les grands axes d'intervention suivants :

1. Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles, notamment à travers des formations, le suivi-évaluation et la digitalisation des processus administratifs.
2. Développement et diversification des financements, en consolidant les partenariats existants et en intégrant de nouveaux bailleurs.
3. Amélioration de la gouvernance locale et de la résilience communautaire, en mettant l'accent sur la gestion durable des ressources naturelles et l'inclusion des groupes vulnérables.
4. Augmentation de la couverture géographique des interventions, en élargissant les projets à de nouvelles provinces, notamment dans l'Est et le Sud du pays.
5. Mise en place de solutions innovantes en matière de réponse humanitaire et de développement, notamment via des systèmes de suivi digitalisé et des approches multisectorielles intégrées.

8.2. Nouvelles Initiatives et Projets en Cours de Développement

8.2.1. Expansion des Projets en Cours

- **Projet d'Autonomisation des Réfugiés et des Communautés Hôtes (HAGUINA)** avec le PAM : Déployé depuis **octobre 2024 jusqu'en septembre 2026**, ce projet met l'accent sur l'autonomisation économique et sociale des réfugiés à travers des transferts monétaires, des formations et des activités génératrices de revenus.
- **Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-2-TD)** : La prolongation du projet jusqu'au 31 décembre 2027, financée par la **Banque Mondiale**, vise à renforcer la résilience des éleveurs et des communautés

pastorales et agropastorales, notamment à travers la gestion durable des couloirs de transhumance et l'amélioration de l'accès aux services vétérinaires .

- **Nouvelle collaboration avec l'UNHCR (2025-2028)** : Un accord signé le 30 décembre 2024 prévoit la mise en œuvre de programmes de protection**,** d'inclusion économique et d'accès à l'énergie dans les camps de réfugiés de la province du Sila. Ce projet, avec un budget semestriel de 307 419 840 FCFA, inclut également le renforcement des systèmes de collecte et d'analyse des données de protection.

8.2.2. Nouveaux Projets Développés pour 2025

- **Projet ASSILA** (Concern Worldwide & OHDEL) : Un projet intégré en santé, nutrition, WASH et résilience économique, visant à améliorer l'accès aux soins, renforcer la gestion durable de l'eau et promouvoir la protection et la cohésion sociale dans la province du Sila.
- **Projet RESPECCT (2025-2028)** : Financé par l'Union Européenne et l'AFD, ce programme vise à renforcer la résilience des populations affectées par les conflits et le changement climatique à travers des actions de paix, d'inclusion sociale et de développement économique. L'OHDEL a été sélectionnée pour intégrer ce projet en tant que partenaire de mise en œuvre sur le pilier 3, axé sur la gestion et transformation des conflits intercommunautaires.

8.3. Recommandations pour une Meilleure Efficacité

8.3.1. Optimisation des Mécanismes de Financement et Gestion des Ressources

- Diversifier les financements en ciblant de nouveaux bailleurs internationaux et en renforçant les contributions locales.
- Mettre en place des outils de suivi budgétaire automatisés pour améliorer la transparence et l'efficacité de la gestion financière.
- Anticiper les besoins de trésorerie pour limiter les risques de retard dans la mise en œuvre des activités.

8.3.2. Amélioration de l'Impact des Projets sur le Terrain

- Renforcer les dispositifs de suivi-évaluation, avec une collecte de données plus structurée et des évaluations d'impact régulières.
- Impliquer davantage les bénéficiaires dans la planification et l'exécution des projets, afin d'améliorer la redevabilité et l'appropriation communautaire.
- Améliorer la logistique et les processus d'acheminement des ressources pour éviter les retards dans la distribution des vivres et des intrants agricoles.

8.3.3. Renforcement des Capacités Institutionnelles et des Partenariats

- Développer des formations pour les équipes et les partenaires locaux, notamment sur la gestion des financements et les normes humanitaires internationales.

- Participer activement aux clusters humanitaires et aux plateformes de coordination, afin d'assurer une meilleure harmonisation des interventions.
- Plaider auprès des institutions nationales pour une intégration plus forte des approches humanitaires et de développement dans les politiques publiques.

IX. ANNEXES QUELQUES PHOTOS DE REALISATION

REDMI 12 5G
23/07/2024 08:59

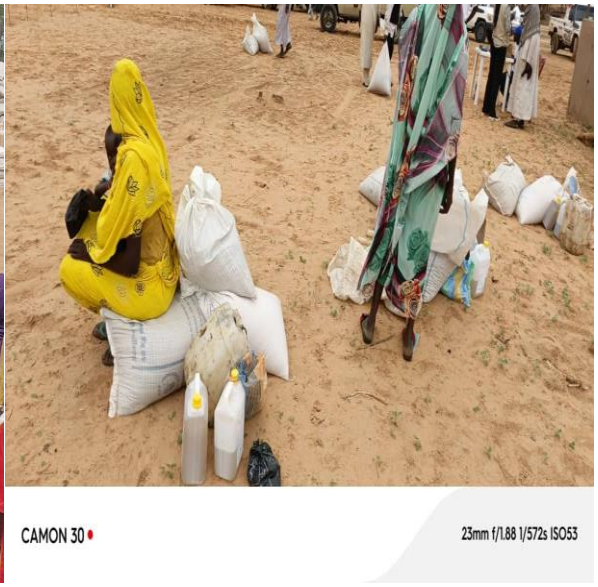
CAMON 30
23mm f/1.88 1/572s ISO53